

Cette règle les hommes attachés au parti des armes, engagés dans un état où la licence, le dépérissement des mœurs, le mépris des loix civiles, l'ignorance des devoirs, l'oubli des principes religieux font plus marqués que partout ailleurs, qui par sa nature engendre un caractère de dureté & de violence ? Chez les Romains c'étoient les légions qui faisoient & défaisoient les Césars ; on en voïoit trois ou quatre à la fois dans les Gaules, en Italie, en Orient, en Espagne ; leur regne précaire finissoit par des assassinats, qui terminoient sans un plus long délai celui de leurs

Vasa, Frédéric I. Roi de Danneemarck, le Prince d'Orange, Frédéric surnommé *Roi-d'hiver*, (*Winter-König*) Jean Ziska, Bethlem Gabor, le comte Tekely, l'amiral Coligny, Jean de Leyde &c, tous ont signalé la révolte par la destruction des autels catholiques . . . Lisez les ouvrages des philosophes, déterminez le degré d'audace & de morgue qui assaisonne leurs satyres contre la religion ; & vous aurez déterminé le degré de fureur qui les anime contre l'ordre public, la constitution des Etats, l'autorité & la sécurité des Rois, qui leur fait souffler le feu de la révolte & prêcher les horreurs d'une licence effrénée. Ce que c'est que la haine de Dieu & de son culte !

*Tu potes unanimes armare in prælia fratres,
Atque odios versare domos, tu verbera teclis
Funereasque inferre faces ; tibi nomina mille,
Mille nocendi artes.* 7. *Æneid.*

Réflexions diverses & amplement développées sur cette matiere, 1. Mai 1778. p. 16, & suiv.
— 15. Decem. 1778. p. 560.